

Orbe ouvrira un abri PCi à 50 requérants d'asile

Pour faire face à une forte augmentation des demandeurs d'asile, l'Etat a sollicité la Municipalité d'Orbe. Cette dernière joue la carte de la solidarité

La moyenne mensuelle d'arrivées de demandeurs d'asile dans le canton a considérablement augmenté depuis le début de l'année. Elle oscille entre 100 et 150, alors qu'elle était de 80 en 2010. Orbe a décidé d'accueillir 50 demandeurs d'asile dans l'abri de la Protection civile du Puisoir. Les premiers requérants sont attendus pour le 17 octobre. «Nous préférons collaborer avec le canton, plutôt que de voir ce dernier nous imposer sa solution, explique Pierre Mercier, municipal en charge du dossier. D'ici à leur arrivée, avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) nous souhaitons

mettre sur pied des programmes d'occupation d'utilité publique pour que ces personnes ne restent pas oisives.» «Orbe accueille déjà une cinquantaine de requérants sur son territoire, mais ceux-ci logent dans différents quartiers et se fondent dans la population sans que cela pose des problèmes, relève Paul Gremion, greffe municipal. Notre difficulté va être de trouver rapidement un port d'attache de jour, car les locaux disponibles sont rares».

La Municipalité informera davantage la population dans le courant du mois de septembre. Du côté de l'EVAM, Emmanuelle Marandaz, chargée de communication, confirme que les bases légales pour obliger une commune à accueillir des requérants existent. Les dispositions prises à Orbe sont semblables à celles déjà mises en place à Lausanne, à Gland, et au Mont-sur-Lausanne, cette année, ainsi qu'à Nyon en 2009. **PI. B.**